



**AVIS PUBLIC**

**ANNULATION**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**Dérogations mineures**

**AVIS est donné, par la présente, que la consultation qui devait se tenir le LUNDI 6 AVRIL 2020, À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL, 11155, AVENUE HÉBERT, MONTRÉAL-NORD concernant les demandes de dérogations mineures ci-dessous mentionnés est annulée.**

4800, boulevard Léger.

Permettre une marge avant principale de 0,74 m au lieu de 4,5 m, neuf cases de stationnement au lieu de dix, une allée de circulation d'une largeur de 5,38 m au lieu de 7,1 m et la localisation d'une sortie d'air en marge latérale Léger.

4030, rue Emery

Permettre deux cases de stationnement intérieur au lieu de trois et une profondeur de stationnement de 5,25 m au lieu de 5,5 m.

12355, avenue Hurteau

Permettre une marge avant de 4,44 m au lieu de 4,5 m.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 2 avril 2020.

La secrétaire d'arrondissement,

Marie Marthe Papineau, avocate